BULLETIN D'INFO DE LA SPA89



NUMERO 8 OCTOBRE 2017



Hawai adopté par une salariée du refuge

SOCIETE DE PROTECTION ANIMALE 89 AUXERRE

Route de Toucy 89000 AUXERRE

<u>mail: spa89auxerre@gmail.com</u> Facebook: SPA 89 Auxerre Officiel

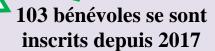
Le mot du Président,

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 21 septembre. Le nombre de participants ainsi que les procurations reçues témoignent du vif intérêt que vous portez à notre action et je tenais à vous en remercier.

Notre structure a évolué durant cette année 2017, et comme vous le lirez plus bas dans ce bulletin d'information, les travaux que nous avions envisagés sont en cours d'achèvement.

Un seul but est poursuivi : le bien-être de nos animaux et la pérennité de nos installations. Tout cela n'a été possible que grâce à l'action de nos nombreux bénévoles, de nos généreux donateurs, de la volonté des membres du conseil, et de l'action de nos collaborateurs. Au-delà des insatisfactions sur ce qui reste à parfaire, des critiques plus faciles qu'une approche constructive, restons unis autour du seul sujet qui doit nous animer : L'AMOUR DES ANIMAUX.

Georges BARGE Président SPA 89 AUXERRE







ADOPTIONS: 286 chiens et chats
Depuis 2017

ABANDONS: 394 Depuis 2017

(Ces chiffres concernent, les animaux abandonnés par leur maître, ou trouvés et jamais réclamés, ceux retirés pour maltraitance, (ne sont pas compris les chatons trouvés et apportés au refuge)



58

C'est le nombre d'enquêtes pour maltraitance ou autres qui ont été réalisées depuis 2017. Dans certains cas les animaux, en particulier des chiens, quelques chats, ont été retirés immédiatement à leurs propriétaires.

Des plaintes pour maltraitance ont été déposées auprès des autorités compétentes. Nous constatons désormais des signalements beaucoup plus fréquents, sur les ovins, porcidés, équidés, caprins, bovins.

Toutes ces enquêtes n'ont pas été uniquement des cas de maltraitance, mais parfois des dénonciations malveillantes de la part de voisins, ou des proches des personnes concernées.

Lors de nos enquêtes nous sommes parfois contraints de faire appel aux pompiers, aux gendarmes, à la police municipale ou nationale, au service de la DDSV, et nous tenons à les remercier pour leur collaboration

901 adhérents depuis 2017 La cotisation annuelle est de 20,00 €

(Déductible des impôts, un reçu fiscal vous sera adressé)



VOUS POUVEZ SERVIR LA CAUSE ANIMALE

Si vous souhaitez qu'après votre disparition, vos biens servent la cause animale que nous défendons, vous avez la possibilité de les céder de votre vivant à la SPA 89.

Cela peut se faire **sous forme de legs**, qui consiste à transmettre par testament tout ou partie de vos biens. Le legs ne prend effet qu'après le décès du testateur. Ce legs peut être fait dans le respect des règles existantes au profit des autres héritiers légaux.

Le testament peut être rédigé sous deux formes : Soit un écrit à la main daté et signé, qui est aussi appelé testament holographe, ou soit rédigé par le notaire de votre choix, appelé alors testament authentique.

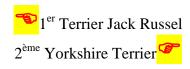
LE SAVIEZ-VOUS?

1989 chiens, chats et furets perdus en 2016

En France, un chien se perd toutes les 21 minutes et un chat toutes les 14 minutes. Un animal perdu a 40% de chances d'être retrouvé s'il est identifié.

TOP DES RACES DE CHIENS QUI SE PERDENT LE PLUS









TOP DES RACES DE CHATS QUI SE PERDENT LE PLUS







BREVES CHIENS - CHATS

HYGIENE 100% NATURELLE POUR VOTRE CHIEN



Brosse : Dans une bassine d'eau chaude, diluez un verre de vinaigre blanc, faites tremper brosse et peigne, les poils seront faciles à enlever.

Toilette du bac: Pour nettoyer le bac à litière de votre chat, versez du vinaigre blanc, et laissez agit dix minutes, rincez, essuyez. Pour les dépôts incrustés frottez avec un demi-citron trempé dans du sel. Avant de mettre la litière, saupoudrez le fond avec du bicarbonate de soude.

Chasse aux poils : Sur un vêtement ou canapé, brossez avec un gant en latex, ou un gant de toilette humidifié à l'eau tiède. Sur le sol enfilez un bas ou une chaussette sur votre balai.

Pour les puces et tiques : pour traiter ces parasites, utilisez de la terre de diatomée (alimentaire ou bio) saupoudrez-en tapis et moquette, laissez agir une nuit, puis passez l'aspirateur. (Attention, elle irrite les yeux et le nez de votre animal).

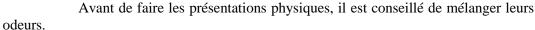
Pour un pelage brillant : Le savon noir à l'huile d'olive nettoie le pelage de votre animal, deux cuillerées à café dans un bol d'eau tiède, à utiliser comme un shampoing, et bien rincer.

Accidents urinaires : Sur les sols, épongez l'urine, imbibez avec un mélange de deux tiers d'eau gazeuse et d'un tiers de vinaigre blanc, laissez agir plusieurs heures, aérez, rincez et essuyez. Sur un mur, frottez les traces d'urine avec une éponge enduite de bicarbonate de soude.

Odeurs tenaces : Près de la litière ou coin repos, disposez des coupelles contenant du bicarbonate de soude, (hors de portée de l'animal), et changez deux fois par mois, aérez tous les jours.

L'ARRIVEE D'UN NOUVEAU CHAT AU FOYER

La tâche peut s'avérer plus difficile que pour un chien. Un chat adulte apprécie peu l'arrivée d'un autre chat sur son territoire. Il peut manifester son mécontentement par des attitudes de menace, car il n'accepte pas que ses petites habitudes soient bouleversées. L'acceptation totale peut demander plusieurs mois.





Comment procéder : Caressez chaque chat à son tour sans se laver les mains, les caresser (près des lèvres et joues) avec un chiffon doux et tamponner aux 4 coins des murs des pièces de votre domicile, ainsi que sur les pieds des meubles.

Echangez les couchages des chats ou leurs couvertures préférées.

Continuez de mélanger leurs odeurs jusqu'à ce que vous ne notiez plus de réactions de leur part.

Lors de la présentation physique: Assurez-vous qu'il y ait des issues (échappatoires) disponibles pour les chats. Débutez dans une grande pièce où ils peuvent se tenir à distance les uns des autres. Commencez par de courtes périodes ensemble puis augmentez progressivement les jours suivants.

SUIVI DES ADOPTIONS

Les suivis, sur rendez-vous sont prévus dans le contrat signé par l'adoptant, et se passent toujours au mieux, les adoptants étant même satisfaits de constater que la SPA 89 AUXERRE se préoccupe de la vie de leurs protégés une fois qu'ils ont quitté le refuge. Nous remercions les adoptants pour le bon accueil qu'ils réservent à l'équipe chargée du suivi des adoptions.

4

DOSSIER GUERIR – SOULAGER - PREVENIR

CYCLE SEXUEL CHEZ LA CHIENNE ET LA CHATTE

Chez la chienne : La majorité des chiennes ont leurs premières chaleurs entre 7 et 12 mois, elles durent de 10 à 20 jours et surviennent régulièrement, généralement tous les 6 mois durant toute la vie de l'animal.

Elles se manifestent par des pertes sanguines et l'attirance du mâle.

La période la plus propice à la fécondation se situe lors de l'ovulation, entre le $10^{\rm ème}$ et le $15^{\rm ème}$ jour des chaleurs.

Chez la chatte : Les chattes ont généralement leurs chaleurs de la fin de l'hiver à la fin de l'été, cependant on peut les observer toute l'année chez les chattes vivant en appartement.

Les chaleurs durent en moyenne 9 à 12 jours et surviennent jusqu'à 8 fois dans l'année durant toute la vie de l'animal, la durée et la fréquence pouvant varier en fonction de la race.

Pendant cette période, on assiste à des modifications du comportement, miaulements rauques exacerbés, postures caractéristiques, la chatte se frotte contre ses maîtres, se roule sur les côtés et le dos et urine plus fréquemment.

Elle attire le mâle et accepte l'accouplement quelques jours après le début des chaleurs.

C'est l'accouplement qui provoque l'ovulation, ce qui entraîne très souvent la gestation.

Après les chaleurs, commence la phase de repos sexuel pendant laquelle la chatte a un comportement normal et refuse toute tentative d'accouplement.

C'est pendant cette période qu'il convient de démarrer la contraception, après s'être assuré de l'absence de saillie au moment des chaleurs.

COMMENT PREVENIR LES CHALEURS?

La prévention des chaleurs peut être médicale ou chirurgicale.

Stérilisation médicale : Elle est temporaire et réversible, on utilise des produits contraceptifs empêchant l'ovulation de l'animal.

- Avant le premier traitement, assurez-vous que les premières chaleurs aient eu lieu.
- Ensuite, vérifiez que la femelle ne soit pas en chaleur ou en gestation.
- Pensez à noter systématiquement les dates de ses chaleurs afin de bien anticiper la survenue des prochaines.

Stérilisation chirurgicale : Elle est définitive et réalisée par un vétérinaire.

Cette méthode est indiquée chez les femelles qui n'ont pas pu plus d'avenir reproducteur.

LES CHALEURS ONT DEJA COMMENCE

L'interruption des chaleurs est déconseillée

Aussi, si elles ont déjà commencé, c'est la prévention qui évitera des conséquences pouvant être gênantes dans la mesure du possible, tenez votre animal éloigné des mâles. Un déodorant neutralisant d'odeur pourra aider à tenir les mâles éloignés.

Laissez passer les chaleurs et commencez la contraception environ 2 semaines après la fin de celles-ci.



MALTRAITANCE ANIMALE

POUR QUE DE TELS ACTES NE SE REPRODUISENT PLUS













Citation: « On n'a pas deux cœurs, l'un pour l'homme, l'autre pour l'animal... On a du cœur ou on n'en a pas » (Alphonse de Lamartine, écrivain)

PEINE DE PRISON FERME POUR CRUAUTE ENVERS LES ANIMAUX

Justice a été rendue pour une chatte de 13 ans morte sous les coups d'un tortionnaire. Celui-ci a été condamné à **un an de prison ferme,** et de surcroît interdiction à vie de détenir un animal de compagnie.

Un homme a été condamné à **6 mois de prison ferme** pour avoir battu son chien en le tenant par les pattes arrière, l'animal a ensuite été jeté au sol et reçu de nombreux coups de pied.

ACTIONS SUR NOS ENQUETES

Le 20 septembre dernier, nos enquêtrices ont été amenées à retirer 14 chiens dont le propriétaire était décédé. Depuis ce décès, une personne venait les nourrir aléatoirement selon certains renseignements fournis par les voisins.

Les 14 chiens ne présentaient pas de signe de malnutrition mais vivaient dans des conditions totalement insalubres, ne respectant pas la conformité sur la détention d'animaux.

A ce jour, deux chiens sont déjà réservés pour adoption.



NOTRE VETERINAIRE MARC LEGROS VOUS INFORME

Les Zoonoses

Que se cache t- il derrière ce mot un peu bizarre?

Cela vient du grec "ZOO" qui veut dire ANIMAL et "NOSES" qui veut dire maladie, c'est à dire :

→ Les maladies transmissibles de l'animal à l'homme et... inversement même si c'est beaucoup plus fréquemment de l'animal vers l'homme.

Quelles sont ces maladies transmises de l'animal à l'homme ? :

Elles sont excessivement nombreuses, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) dit même que 65% des maladies humaines sont des Zoonoses. Nous en connaissons tous sans le savoir, mais en énumérant les zoonoses suivantes cela deviendra beaucoup plus clair, voire évident:

→ La rage, la tuberculose, la toxoplasmose, nous en avons tous entendu parler, surtout cette dernière qui entraîne souvent aux femmes enceintes de s'écarter des chats, mais j'y reviendrai plus tard.

Nous pouvons aussi énumérer d'autres maladies qui sont malgré tout, très présentes autour de nous comme la leptospirose, la listériose, la piroplasmose, la salmonellose...

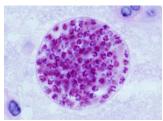
Nous avons tous entendu parler de l'épisode de grippe aviaire qui avait entraîné l'achat de millions de doses de vaccins qui se sont avérés inutiles, les seuls cas mortels ayant été dans les pays asiatiques car les poules vivent en grande proximité avec les humains et les conditions d'hygiène sont parfois précaires.

Tout en en oubliant encore plusieurs centaines, je vais encore parler du virus EBOLA, et du SRAS que nous ne pouvons ignorer si nous fréquentons les aéroports internationaux et La Peste noire transmise par les rats qui a fait largement parler d'elle au Moyen âge...etc...

En ce qui concerne les pathologies causées par nos animaux domestiques, il faut savoir que :

- La RAGE n'existe plus en France depuis de nombreuses années après que les renards aient été vaccinés à l'échelle européenne au lieu d'être décimés.
- La TUBERCULOSE est en très forte diminution depuis que les vaches ont été pendant des années "tuberculinées" et que tous les animaux réagissant positivement ont été abattus.
- La LEPTOSPIROSE, transmise par les rongeurs (rats, ragondins) dans les rivières et étangs atteint surtout les chiens mais la vaccination les protège bien. Quelques cas humains sont recensés chaque été lors de baignades en rivières contaminées, mais cela reste rare dans notre pays. Cette maladie peut donner une jaunisse mortelle.
- La SALMONELLOSE, qu'on appelait autrefois, la fièvre Typhoide ou le Typhus, peut être transmise par les œufs contaminés (surtout les œufs de Canes qui aiment bien patauger). Ces œufs sont d'ailleurs interdits à la vente pour la consommation. Si vous désirez en consommer, il vaut mieux les utiliser pour la pâtisserie car ainsi la cuisson détruit la bactérie.
- La LISTERIOSE est une bactérie transmise par les fromages au lait cru et peut entraîner des fièvres plus ou moins graves mais avec des risques d'avortement chez la femme enceinte.

C'est ainsi que j'en arrive à la **TOXOPLASMOSE.**



Vue microscopique (après coloration) d'un kyste de Toxoplasma gondii source Esccap

Cette maladie est source d'angoisse pour toutes les femmes enceintes car elle peut entraîner des avortements ou des malformations fœtales si la femme enceinte contracte cette maladie pendant sa grossesse.

Il est donc important de savoir comment cette maladie se transmet pour que la phobie des **CHATS** cesse pour toute femme enceinte qui serait séronégative avant sa grossesse.

En effet, je suis TRES régulièrement confronté à des femmes enceintes, séronégatives pour la Toxoplasmose, à qui les médecins ont prescrit la plus grande distance possible (voire plus!!) avec leur chat lors de leur grossesse.

Il est exact que le chat est le transmetteur principal de cette maladie, mais il n'est pas le seul, les ovins et bovins peuvent la transmettre également.

Pour ces derniers cela se fera surtout par la contamination de la viande.

Il faut donc proscrire les viandes crues.

Le toxoplasme est un parasite du tube digestif du chat dans lequel il vit à l'état LATENT.

Il ne devient pathogène que lorsque les crottes de chat restent à l'air libre plus de 48 heures.

Ce n'est qu'à ce moment-là que lesdites crottes du chat deviennent pathogènes, si et seulement si, elles sont en contact avec la bouche. Il suffit donc de faire la litière tous les jours, de mettre des gants pour la faire et de ne pas mettre sa main à sa bouche après une telle manipulation pour éviter tout risque de contracter cette maladie.

Il est donc inutile, et triste pour le chat qui ne comprend rien à cette situation de mise à l'écart, de considérer que le moindre contact avec lui va entraîner cette pathologie.



Laissons donc le chat vivre la grossesse de sa maitresse dans la meilleure harmonie. Il faut en plus, prendre soin de lui expliquer, comme on le ferait à un aîné qui attend la venue d'un petit frère ou d'une petite sœur, que la famille attend un HEUREUX évènement.

C'est très important pour son équilibre psychologique. Il m'a été donné à de multiples reprises de devoir régler des problèmes psychosomatiques chez les chats qui ont eu peur d'être rejeté car ils ne savent pas ce qui va se passer.

Pour éviter la toxoplasmose, il est donc surtout très important d'éviter les crudités, viandes ou légumes car un chat a très bien pu passer par le potager et l'utiliser en guise de litière.

Cuisez bien tout ce que vous allez manger, lavez-vous les mains, encore plus que d'habitude, et soyez heureux avec votre futur bébé et votre chat.



Marc LEGROS Vétérinaire



TRAVAUX AU REFUGE SPA 89 AUXERRE

POINT TRAVAUX:

Le chenil en cours de construction devrait être inauguré avant la fin de l'année 2017. Les finitions sont bien avancées et le chenil pourrait accueillir ses premiers pensionnaires courant novembre.

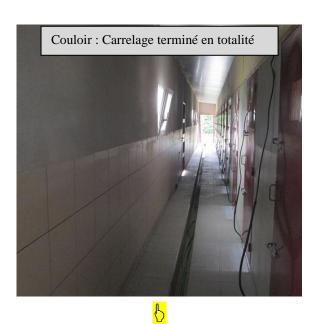
Les aménagements de la parcelle actuelle sont achevés : route d'accès au chenil N°3, chemin d'accès du chenil N°2 au chenil N°3, chemin d'accès du chenil N°3 vers les parcs. Le bureau d'administration est maintenant isolé par une barrière favorisant la sécurité de nos chiens et de nos visiteurs. Le pourtour du bâtiment d'administration a été aménagé.

La mise en place du tarif jaune sera aboutie dans la première quinzaine d'octobre.

Le nouveau terrain mis à notre disposition par la mairie d'Auxerre est maintenant aménagé et subdivisé en quatre parcs spacieux où nos chiens pourront s'ébattre. Seul le grand portail donnant sur le parking actuel, en cours de commande, ne sera installé que courant octobre.



A faire : carrelage mural à effectuer



A faire : installation électrique à terminer



A faire : aménagement meuble, baignoire pour les animaux, et cages de convalescence à installer



Installation distributeur d'eau pour les 5 parcs



Portail en extérieur à installer



A faire : sol à stabiliser



Portail de séparation entre l'accès du bureau et des box



A faire : terrain accès parc à dépierrer



ASSEMBLEE GENERALE SPA 89 AUXERRE

Le 21 septembre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale de la SPA 89 AUXERRE. Plus d'une soixantaine de personnes avait répondu présent à leur convocation.

Après émargement des adhérents, et vérification de la conformité des pouvoirs par notre huissier, la séance a pu débuter.

A l'ordre du jour :

- Rapport moral 2016
- Rapport financier 2016
- Renouvellement des sièges des administrateurs sortants
- Projets 2017
- Modifications des statuts
- Demande de réintégration de 3 membres exclus : Mmes BIJMAN et DELAUNAY ainsi que Monsieur FANKHAUSER
- Questions diverses.

Le Président a présenté son rapport moral et les projets 2017. Le commissaire aux comptes a quant à lui, présenté le bilan financier.

La modification des statuts, a été approuvée à main levée, à l'unanimité.

En ce qui concerne les administrateurs sortants au nombre de deux, Mesdames AURISCOTE Marie-Claire et BOUDESOQUE/AUDIBERT Chantal, toutes deux se représentaient.

Madame PARIGOT Stéphanie présentait sa candidature pour intégrer le Conseil d'Administration.

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Nombre de votants : 304 Nombre de procuration : 243 Bulletins nuls : 2	VOTE EN FAVEUR DU OUI	
Marie-Claire AURICOSTE	283	
Chantal BOUDESOQUE/AUDIBERT	288	
Stéphanie PARIGOT	53	

CANDIDATS A LA REINTEGRATION			
Nombre de votants : 304 Nombre de procuration : 243 Bullet ns nuls : 9	VOTE EN FAVEUR DU OUI	VOTE EN FAVEUR DU NON	
Diana BIJMANN	36	247	
Myriam DELAUNAY	34	243	
Pierre FANKHAUSER	35	248	

APPEL A VOTRE GENEROSITE



BIENTOT L'HIVER

Pour les animaux habitués à vivre en extérieur, l'hiver ne sera pas un problème, leur pelage s'étant naturellement adapté aux températures hivernales. Les animaux jeunes ou très âgés, à poils courts ou casaniers peuvent, eux, être plus sensibles. Pensez à les sécher en cas de neige et à les protéger du sel de déneigement qui irrite la peau.

Prenez soin des animaux aux articulations sensibles car leur gêne risque d'être plus importante pendant cette période.



Bulletin édité par la SPA 89 AUXERRE. Toute reproduction est interdite sans accord préalable de celle-ci.



Prochain bulletin **JANVIER 2018**

